



Lettre
d'information
n°4
MAI 2018

Redessinons notre quartier !

RÉSIDENTIALISATION : EMH VA PLANTER PLUS DE 200 ARBRES POUR ÉGAYER LES LIEUX

A lors que les travaux de réaménagement de la voirie sur Mansart-Farrère ont débuté, le bailleur social EMH débutera fin mai ses travaux de résidentialisation sur le secteur. Avec au programme, notamment, un vaste plan de végétalisation du quartier. « Nous sommes chargés par EMH de redessiner l'ensemble de leurs espaces résidentiels sur Mansart-Farrère, explique Xavier Coquelet, de The Good Factory, un paysagiste basé à Lyon. Nous débuterons les opérations en juillet prochain. »



Au total, 65 arbres seront arrachés et 221 seront plantés.

221 nouveaux arbres

Premier chantier : l'arrachage de quelque 65 arbres. « Certains arbres étaient trop vieux, d'autres étaient malades ou situés trop proches des façades de certains immeubles, occasionnant une gêne pour les riverains, détaille Xavier Coquelet. Il s'agit essentiellement de robiniers, mais aussi de quelques platanes et de prunus. »

Que les amoureux de verdure se rassurent : la replantation d'arbres figure aussi au programme. Et cela de manière massive, puisque plus de 200 nouveaux arbres vont être plantés. « 221 exactement », précise Xavier Coquelet. « L'objectif, c'est vraiment de redonner au quartier un côté plus nature. Aujourd'hui, avec tout ces enrobés, il a un côté très sec et minéral. »

Pour en voir de toutes les couleurs

Pour y parvenir, The Good Factory a fait le choix de la diversité, aussi bien de formes que de hauteurs. « On va planter des arbres qui seront relativement haut à maturité, comme des érables et des chênes. Et d'autres plus bas, plus touffus, comme des ormes et des pins. Et puis, nous allons aussi favoriser les arbres à fleurs, comme les magnolias, pour donner une impression de jardin en ville. » S'il faudra bien sûr laisser du temps à la nature pour pouvoir admirer ces arbres à maturité – entre 8 et 10 ans – les effets seront visibles dès l'été prochain.

« Nous planterons majoritairement des arbres adolescents. Cela augmente les chances de réussite, de prise au niveau des racines et

permet d'autre part de donner dès à présent au quartier un côté plus vert », avance Xavier Coquelet.

Dont la troisième mission consistera à recycler les arbres arrachés. « Sur Mansart-Farrère, l'ensemble des déchets sera revalorisé. Concernant le végétal, il y a tout d'abord le broyage, qui permettra de pailler les plantes pour préserver l'humidité. Et, pour les sections plus importantes, nous les utiliserons pour ériger des barrières de protection des massifs, mais aussi pour construire des assises et des jeux d'équilibre. » Une chose est sûre : au 15 septembre, date retenue pour l'événement final des 50 ans de Bel Air, le secteur Mansart-Farrère aura déjà bien changé et ses habitants verront un peu plus la vie en vert ! ■

Un chantier très développement durable

Gestion de l'eau, recyclage des déchets de chantier... l'opération de restructuration et de résidentialisation du secteur Mansart-Farrère est résolument axée sur le respect de l'environnement et le développement durable.

Côté gestion de l'eau, des tranchées drainantes seront installées partout sur le secteur. « *L'objectif est d'éviter que les eaux de pluie finissent dans les réseaux. Ces installations, invisibles pour les riverains, permettent aux eaux de pluie de réalimenter les nappes phréatiques* », explique Géraldine Bédès, une des architectes de la Métropole de Lyon qui intervient sur l'opération. « *Sur la future voie verte dédiée aux modes de déplacement doux qui prendra place sur l'axe est/ouest nouvellement créé, nous allons utiliser, dans le même objectif, un béton drainant perméable* », ajoute l'architecte.

Quant aux déchets de chantier, c'est le recyclage qui préside aux opérations. Ainsi par exemple, tous les enrobés – le bitume utilisé pour construire routes et trottoirs – sont envoyés dans une centrale de retraitement. « *Les nouveaux enrobés sont réalisés avec un maximum de 30 % de matière recyclée* ». Quant aux autres déchets de chantier, ils font naturellement l'objet d'un tri spécifique, lui aussi vertueux.



La revalorisation des déchets de chantier constitue une priorité.

Planning travaux

2018

- Création de la voie Nord-Sud et Est-Ouest ainsi que la voie verte
- Réhabilitation du 1 au 10, rue François Mansart et création de l'unité résidentielle du 12 au 17
- Création de l'unité résidentielle au 112, rue Claude Farrère
- Création de l'esplanade du groupe scolaire François Mansart
- Réimplantation du terrain multisport

2019

- Création de l'unité résidentielle au 110-111 et du 1 au 11 de la rue Claude Farrère.



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE !



L'équipe projet Saint-Priest Bel Air / Garibaldi a réinvesti ses locaux de la rue Henri Barbusse, fraîchement rénovés.

Christelle Gelas-Deygat et Olivier Pipard

Adresse : 25, rue Barbusse - 69800 Saint-Priest

Tél. 04 78 20 15 92

Mail : opipard@grandlyon.com

EMH

22, rue du Maréchal Leclerc – 69800 Saint-Priest

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sauf le mardi après-midi.

Tél. 04 78 03 47 20

MAI 2018 - CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DE LA VILLE DE SAINT-PIREST AVEC LA PARTICIPATION D'OLIVIER PIPARD, SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE ; FRANÇOIS PUECH, EST MÉTROPOLÉ HABITAT ; VINCENT GÉVAUDAN, LYON MÉTROPOLÉ. RÉDACTION : THOMAS CHARRONDIÈRE. MAQUETTE : GUILLAUME CUFFET; ILLUSTRATIONS : VILLE DE SAINT-PIREST. IMPRESSION : VLD – IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.